

..... Vers d'autres façons de travailler ?
De se « non- déplacer » ?



- réseau

coworking GRANDLYON

- Développer le travail à distance pour réduire la mobilité « domicile-travail »

avec le projet





Evaluation de l'impact du télétravail & des tiers-lieux sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et sur l'organisation des entreprises

RAPPORT FINAL

Septembre 2015

ADEME

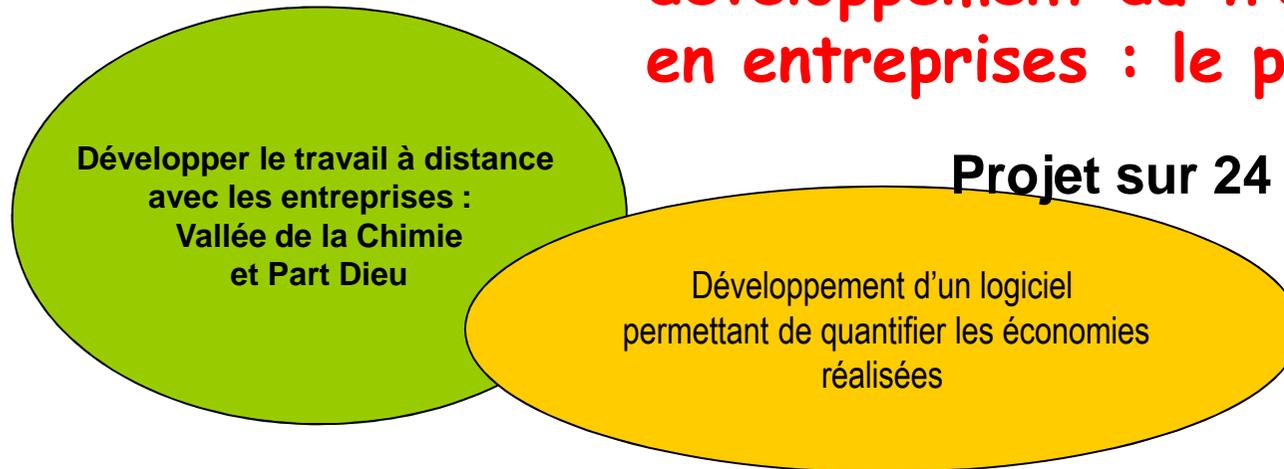


Les 10 chiffres-clés du télétravail en France

Rapport Besson 2012

12,4 %	Proportion des salariés français qui télétravaillent au moins huit heures par mois en 2012
92 %	... des employeurs considèrent que le premier frein au développement du télétravail est la réticence des managers intermédiaires
85 %	... des mises en place du télétravail sont d'abord motivées par l'amélioration de la qualité de vie des salariés
32,5 €	Indemnité moyenne mensuelle versée aux télétravailleurs pour compenser les frais induits par le télétravail
1 370 €	Coût moyen par télétravailleur de la mise en place du télétravail incluant le pilotage du projet, les formations, les équipements informatiques ¹
+ 22 %	Gain moyen de productivité en télétravail grâce à une réduction de l'absentéisme, à une meilleure efficacité et à des gains de temps
37 min	Temps moyen gagné au profit de la vie familiale par jour de télétravail
45 min	Temps moyen de sommeil supplémentaire par jour de télétravail
96 %	Taux de satisfaction liée au télétravail de toutes les parties prenantes : télétravailleurs, managers, et employeurs
144	Nombre d'arbres à planter par an pour économiser autant de CO ₂ que le télétravailleur moyen français en un an

Une recherche avec l'Ademe sur le développement du travail à distance en entreprises : le projet Reduc'mob



Projet sur 24 mois : 2016 et 2017

40 entreprises participantes, dont 10 très actives,

Une enquête auprès de **18 000 salariés** → étude de **POTENTIEL**



SALARIE

- Une **meilleure qualité de vie**, une amélioration du **bien-être au travail**
- Une réponse aux souhaits des **nouvelles générations**
- Une souplesse d'organisation pour **mieux concilier les temps de vie**
- Moins de déplacements, moins de **stress** et moins de fatigue
- Plus de **pouvoir d'achat**

ENTREPRISE

- **Plus de concentration et d'efficacité**
- Moins d'**absentéisme**, moins de **turnover**
- Plus de **flexibilité**
- Une amélioration de **l'image de l'entreprise**, plus innovante
- Des **recrutements facilités** (argument attractif à l'embauche, opportunité de conserver les collaborateurs même en cas de déménagement)

TERRITOIRE

- Moins de **déplacements** donc **meilleure qualité de l'air** et moins de gaz à effet de serre
- Une **sécurité routière** accrue
- Une meilleure **attractivité diurne** des territoires
- Un **maintien des compétences** sur le territoire



**ARKEMA, UIC RA, KEMONE,
SOLVAY, AXEL ONE, IFP EN,**

**JTEKT, OXEN, BLUESTAR,
Ville de Saint-Fons, Ville de
Feyzin, CETIA, INTERFORA,
EDF**

**BRAKE, Dalkia, EDF
Commerce, SERL, Ville de
Lyon**

VALLÉE DE LA CHIMIE

0,66 % des salariés pratiquent le télétravail régulièrement,
au moins 1 fois par mois.

4 % c'est la proportion de télétravailleurs dans les entreprises,
ayant mis en place ce mode de travail.

À l'horizon 2020 – 2025

Le télétravail pourrait concerner **10 %** des salariés ce qui permettrait
d'éviter **1,6 millions** de km par an soit plus de **300 tonnes** de CO₂.



- AREVA, ErDF, Klésia, SETEC, Société Générale, Dalkia, BP2L, Orange, CBRE, GRDF
- KEOLIS, EY, GroupeSERL
- EDF, AXA, SOLVAY, EGIS, Decathlon

PART-DIEU

3% des salariés pratiquent le télétravail de façon régulière, au moins 1 fois par mois.

14% ont déjà testé cette nouvelle organisation du travail

15% c'est la proportion de télétravailleurs dans les entreprises, ayant mis en place ce mode de travail.

À l'horizon 2020 – 2025

Le télétravail pourrait concerner **10%** des salariés ce qui permettrait d'éviter **2 millions** de km par an soit **400 tonnes** de CO₂.

REDUC_MOB
APPLICATION
N 04 2017.p
df

Se connecter

REDUC'MOB GRANDLYON la métropole

REDUC'MOB GRAND LYON :
Favoriser le déploiement du télétravail en
secteur tertiaire et industriel

SE CONNECTER

Partenaires

GRANDLYON la métropole addvc LYON PART-DIEU LE CLUB DES ENTREPRENEURS Alternatives à Développement

Avec le soutien de

ADEME

Actualités

2 mars : Commission RH du Club Part-Dieu
22 mars : Commission mobilité du Club Part-Dieu
22 avril : GT vallée de chimie

Le télétravail c'est....

toute forme d'organisation du travail dans laquelle une activité qui aurait également pu être exécutée dans les locaux de l'employeur, est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication dans le cadre d'un contrat de travail ou d'un avenant à celui-ci.

Un projet / Deux territoires

Part-Dieu et vallée de la chimie pour :

- Mieux connaître les pratiques et potentiels de travail à distance sur les territoires
- Informer et répondre aux interrogations des entreprises sur les enjeux et les conditions de mises en place du travail à distance
- Suivre l'impact du travail à distance sur les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre

Plus d'infos Conditions générales d'utilisation Utilisation des cookies Nous contacter

Conçu et réalisé par Alternatives à Développement

Un site de la métropole de Lyon

<https://reducmob.alternatives-developpement.fr/#/>

- Plus de 100 télétravailleurs inscrits sur la plateforme et une dizaine d'entreprises participantes (ARKEMA, AXA, SERL, ...)
- 50 télétravailleurs réguliers 1j/sem
- Plus de 2 000 journées télétravaillées enregistrées depuis septembre 2016
- 126 000 km évités dont 50 000 en voiture 70 Km en train
- 10 tonnes de CO2 évitées

RESTITUTION DIAGNOSTIC QUALITATIF BOTANIC

Nombre de kms économisés sur 1 an, pendant 44 semaines,
si les 15 télétravailleurs du test travaillent
1 jour à distance par semaine depuis leur domicile

50 820 kms

soit une économie de frais de transport estimée à

17 278 euros

RESTITUTION DIAGNOSTIC QUALITATIF BOTANIC

Nombre de kms économisés sur 1 an, pendant 44 semaines,
si les 15 télétravailleurs du test travaillent
1 jour à distance par semaine depuis leur domicile

1 100 heures

soit en nombre de semaines de 35 heures

31,4



» TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES

Crédit photo : La Cordée



Nous avons déjà une longue expérience du télétravail. En 2013, environ 500 de nos salariés travaillaient à distance. Les bénéfices que génère le travail à distance sont nombreux. Pour nos employés, c'est la possibilité de mieux gérer l'équilibre vie privée/vie professionnelle, de bénéficier d'un environnement propice à l'efficacité, mais c'est aussi une marque de confiance de la part de l'employeur très valorisante. Côté entreprise le bilan est tout aussi positif car cette solution nous permet de responsabiliser nos salariés et de créer un climat de confiance. Aujourd'hui nous comptons 1200 salariés en télétravail, mais ça ne va pas s'arrêter là !

Sylvie DREANO,
Ressources Humaines,
AXA France Région Sud-Est



Notre implication dans les groupes de travail Reduc'Mob résulte d'un accord que nous avons passé dès 2016 avec nos partenaires sociaux dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail. Le télétravail, en libérant le temps des trajets professionnels, en permettant une meilleure organisation de son planning et en offrant des alternatives au travail en open space, devait être développé dans notre entreprise. Si nous ne l'avons pas encore mis en place, nous misons sur cette nouvelle forme de travail qui va dans le sens de la performance et de la qualité de vie au travail.

Christine DEGOT,
Responsable Ressources
Humaines,
JTEKT Europe



Plus de 2000 conventions de télétravail ont été signées à EDF SA. Nous l'expérimentons depuis 2012 et l'on observe comment il participe au bien-être des salariés mais aussi à leur performance. Sur la base de quatre principes (priorité aux clients, respect des rites et rythmes collectifs, utilisation souple du télétravail et confiance réciproque entre managers et salariés), nous avons créé des outils pour celles et ceux qui souhaitent télétravailler : charte du télétravail, vidéo et e-learning, conseils pour s'aménager un poste de travail à domicile, auto-diagnostic pour les télétravailleurs.

Odile JUBELIN,
Chef de pôle RH,
EDF Direction Commerce Rhône
Alpes Auvergne

Le télétravail dans les collectivités

Le plus avancé :

[PPT Marie JACQUIN PAVA](#)



Métropole Européenne de Lille / Euro 2016

[20170313_point_teletravail MEL GT Tempo.pptx](#)



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Ville de Paris



Les 6 enjeux du travail à distance

- Convaincre les entreprises
- Former, outiller
- Explorer, experimenter
- Mesurer les effets pour le territoire, pour l'entreprise, pour le salarié
- Répondre aux problématiques des territoires périurbains, et ruraux
- Diversifier les solutions

MOTS-CLÉS

Accélération du temps
Bibliothèque
Bien commun
Cadre de vie
Citoyen
Co-conception
Collaboratif
Covoiturage
Coworking
Crèches
Créativité
Design
Donnée/Data
Eco-conduite
Economie de proximité
Emploi
Espace public
Fablab
Famille
GareRemix
Heure de pointe
Horaire
Innovation
Innovation ouverte
Intermodalité
Labs
Marketing public
Marketing territorial
mobilité
Mode doux
Modèle économique
Numérique
PDE
PDIE
Politique publique
Politique temporelle
Prospective
Proximité
Recherche
Rythme
Service
Service innovant

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Travail](#) > [Boîte à outils du télétravail : renseignez-vous !](#)

BOITE À OUTILS DU TÉLÉTRAVAIL : [ICI](#)



Tous ces documents sont à votre disposition ! à user sans modération !

Le séminaire de clôture du projet Reduc Mob et Distance Innovations a eu lieu le 21 novembre 2017 sur le thème "travail et distance". Suite aux échanges, plusieurs outils relatifs au travail à distance ont été identifiés, qu'ils soient développés :

À l'échelle nationale :

- Un site internet dédié à la pratique du télétravail : <http://www.teletravailler.fr/>
- Un Rapport issu des partenaires sociaux : <http://zevillage.net/wp-content/uploads/2017/06/rapport-conjoint-conclusions-de-la-concertation-teletravail-7juin2017.pdf>

À l'échelle de la Métropole de Lyon, avec :

Le projet Réduc'Mob :

- **Un logiciel de comptabilisation des kilomètres** réellement économisés à disposition de toutes les entreprises du territoire et téléchargeable
- **Une plaquette de diffusion** du projet
- Une vidéo de présentation du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=CT0mdOdV0Hw&t=36s>
- Un document évaluant le potentiel du travail à distance sur le territoire **à télécharger** :
- Un dossier de restitution issu des échanges du séminaire de clôture "**les 6 enjeux du travail à distance**"

Le soutien de la Métropole au réseau des espaces de coworking :

- Un site internet dédié aux réflexions du Réseau Coworking Grand Lyon : <http://coworking.grandlyon.com/>

À l'échelle d'Annecy, avec le projet Distance InnovationS :

- Une **boîte à outils** « ouverte à tous » créée à l'occasion du projet Distance InnovationS, mobilisable par toute entreprise qui souhaite s'en saisir

Et en plus : un travail de veille :

Carnet de formation

« Travailler à distance »



votre nouveau bureau

INTRODUCTION : Citations à choisir pour préciser vos attentes.....3

I. SAVOIR TRAVAILLER A DISTANCE.....4

- A) Qu'est-ce que le télétravail ? 4
- B) Ce que change le fait de travailler à distance 6
- C) Bien s'accorder sur le cadre, les objectifs et règles du jeu 8
- D) Utiliser les bons canaux de communication et outils 11
- E) QCM "savoir travailler à distance" 14

II. AMELIORER L'ORGANISATION DU TRAVAIL.....15

- A) Le temps, notre ressource la plus précieuse : auto-diagnostic 15
- B) Hiérarchiser des priorités : outil PML 17
- C) Mieux s'organiser 21
- D) Aménager votre espace de travail 24

III. CONNAITRE DES BONNES PRATIQUES.....26

- A) Témoignage vidéo d'un manager et télétravailleur26
- B) Délégation et contrôle.....28
- C) Renforcer la confiance.....33

CONCLUSION : Synthèse et évaluation.....36

BRAINSTORMING sur les thèmes possibles d'ateliers liés au travail à distance

1. Quel **argumentaire** construire pour **convaincre** un employeur ou CHSCT d'un Etablissement de tester le travail à distance et **traiter les objections** ?
2. Comment **relocaliser** plus près de chez elles les **personnes au travail** ? **Bourse à l'emploi** ? **Mise à disposition de main d'œuvre** entre entreprises ?
3. Dans le cadre des **plans de continuité d'activités** ou en **situation d'urgence** (pollution, neige, risques d'attentats, grèves...), **comment privilégier le recours possible au télétravail et le déclencher** ?
4. Comment **déployer le travail à distance** dans un Etablissement ? (Quelles précautions prendre ? Quels outils de management à distance ? Quel coût provisionner pour un déploiement ? Charte ou accord ?
5. Les **gares péri-urbaines** pourraient-elles être des **tiers lieux** intéressants ?
6. Quel **cadre juridique** (au niveau social et mobilité) et **fiscal** serait le plus pertinent pour faciliter le déploiement en France du travail à distance ?
7. Quel est l'**équipement numérique** pertinent ?
8. Comment adopter les **changements d'usages** rendues possibles par les nouvelles technologies ?
9. Le **secteur public** peut-il être exemplaire dans le déploiement du télétravail ?

